



**Demande de proposition  
Pour la fourniture de services Internet**

<b>No de l'appel d'offres:</b>	2024-02_ Internet Services
<b>Titre:</b>	Fourniture de services Internet
<b>Bureau émetteur et adresse pour la soumission des offres :</b>	<p><u>Adresse:</u> Abt Global Bureau RDC du projet PMI Evolve 4630, Avenue de la science, immeuble 365 bâtiments bureau Gombe-Kinshasa, République démocratique du Congo</p> <p><u>Adresse courriel:</u> <u>Téléphone : +243 97 5151 960</u> <a href="mailto:PMI_EvolveDRC@abtglobal.com">PMI_EvolveDRC@abtglobal.com</a></p> <p><u>À l'attention de : Responsable du bureau et de l'approvisionnement de PMI Evolve</u></p>
<b>Mode de soumission</b>	Par e-mail à <a href="mailto:PMI_EvolveDRC@abtglobal.com">PMI_EvolveDRC@abtglobal.com</a> Ou Services de messagerie/Livraison en main propre
<b>Date de publication de l'appel d'offres :</b>	Mardi 08 octobre 2024
<b>Date de clôture de l'appel d'offres :</b>	17h00, lundi 21 octobre 2024
<b>Type de bourse prévu :</b>	Contrat de service à long terme à prix fixe ferme
<b>Base de l'octroi :</b>	Voir la section « Critères d'évaluation »
<b>Organisme de financement</b>	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
<b>Nom du contrat principal</b>	PMI Évolue
<b>Numéro de contrat principal :</b>	Référence 7200AA23C00012
<b>Code source / nationalité (Geo) de l'USAID :</b>	En vertu de ce code, les biens et services peuvent provenir de n'importe quelle région ou pays, à l'exception des pays soumis à des restrictions en matière de politique étrangère des États-Unis.
<b>Liste des pièces jointes :</b>	1. Annexe A : Feuille d'appel d'offres



	<ol style="list-style-type: none"><li>2. Annexe B : Modalités et conditions générales des bons de commande</li><li>3. Annexe C : Liste des exceptions</li><li>4. Annexe D : Descentes obligatoires du contrat principal</li><li>5. Pièce jointe E : Liste de contrôle de la présentation</li><li>6. Annexe F : Représentants internationaux et certificats</li></ol>
--	--

### **À propos du projet PMI Evolve :**

Le 19 décembre 2022, le projet PMI Evolve Vector Control to Combat Malaria (Evolving Vector Control to Malaria Project du président des États-Unis) a été attribué à Abt Global. L'objectif de ce contrat est d'appuyer PMI, ainsi que les missions et les bureaux de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes de lutte contre les vecteurs du paludisme, y compris la pulvérisation intradomiciliaire à effet rémanent (PID), les moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et la gestion des sources larvaires (LSM). PMI Evolve renforcera la capacité des institutions locales, y compris les programmes nationaux de lutte contre le paludisme, les bureaux de santé de district et les instituts de recherche, à mener de manière indépendante des programmes de lutte antivectorielle. PMI Evolve est également responsable de la surveillance entomologique et de la recherche opérationnelle sur les nouvelles innovations en matière de lutte antivectorielle.

### **But**

L'objectif de cet appel d'offres est d'obtenir des devis pour l'attribution d'un contrat ferme à taux fixe d'un an, renouvelable automatiquement selon les mêmes termes et conditions pour une durée maximale de trois ans. Le prix établira des prix stables et des conditions générales pour les services Internet pour le bureau de projet de la RDC, situé au 4630, Avenue de la science, immeuble 365 bâtiments bureau Gombe-Kinshasa, République démocratique du Congo.

### **Portée des travaux**

Les spécifications techniques des services internet demandés sont les suivantes :

#### **Les exigences minimales de connectivité sont les suivantes :**

- Bande passante minimale de 10 Mbit/s en aval et de 10 Mbit/s en montant.
- Pas de PPPoE, DSL ou autre chose qui ne soit pas Ethernet standard.
- Les adresses IP publiques statiques sont REQUISES pour chaque site afin de prendre en charge les problèmes de VPN.
- La prise en charge d'IPv6 est requise, bien que nous ne déployons pas encore les adresses IPv6.
- Le FAI ne filtre aucun trafic à destination ou en provenance du bureau Abt – Abt utilisera un pare-feu.
- Aucun pare-feu n'est autorisé devant le pare-feu d'Abt
- Description de tout l'équipement et de la technologie utilisés pour se connecter



- Conformément à la réglementation fédérale sur les acquisitions (FAR) 52.204-25 Interdiction de contracter certains services ou équipements de télécommunications et de vidéosurveillance, **il est interdit à Abt Associates d'acheter des équipements de télécommunications produits par Huawei Technologies Company ou ZTE Corporation (ou toute filiale ou société affiliée de ces entités) et à des fins de sécurité publique, de sécurité des installations gouvernementales, de surveillance de la sécurité physique des infrastructures critiques, et à d'autres fins de sécurité nationale, les équipements de vidéosurveillance et de télécommunications produits par Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ou Dahua Technology Company (ou toute filiale ou société affiliée de ces entités) tous considérés comme des « équipements ou services de télécommunications couverts ».** En soumettant une offre, un devis, une soumission ou une proposition, l'offrant déclare et certifie qu'il ne fournira pas d'équipement ou de services de télécommunications couverts dans le cadre de ses produits ou services offerts à Abt Associates. Toute offre soumise en réponse à cette sollicitation avec du matériel ou des services de télécommunications couverts sera rejetée.

### Instructions aux enchérisseurs

1. Toutes les réponses à cet appel d'offres doivent être soumises par e-mail à [PMI\\_EvolveDRC@abtglobal.com](mailto:PMI_EvolveDRC@abtglobal.com) ou par des services de messagerie ou remises en main propre à l'adresse indiquée ci-dessus.
2. Avant d'attribuer le contrat, si Abt Associates juge nécessaire de modifier les dispositions de l'appel d'offres, il fournira cette ou ces modifications par écrit. Aucune instruction verbale donnée par une personne ne sera considérée de quelque manière que ce soit comme limitant, excluant, modifiant ou affectant de quelque manière que ce soit les modalités de la présente sollicitation, et aucun fournisseur ne doit se fonder sur de telles instructions.
3. Les réponses aux questions techniques seront distribuées à tous les soumissionnaires.
4. Les devis des soumissionnaires figurant sur la liste des personnes interdites par le gouvernement ne seront pas pris en considération.
5. Les citations d'offrants figurant sur la liste des personnes exclues par le gouvernement ne seront pas prises en considération.
6. Au minimum, la proposition soumise doit être accompagnée des documents justificatifs suivants :
  - i) Coût détaillé et proposition technique
  - ii) Documentation commerciale valide/actuelle répertoriée ci-dessous :
    - Certificat d'incorporation de l'entreprise.
    - Licence/enregistrement commercial.
    - Certificat d'acquittement fiscal (immatriculation à la TVA et certificat d'exonération de la taxe sur la valeur à la source, le cas échéant)
  - iii) Références : Liste des clients précédents et actuels pour des contrats de portée et de valeur comparables (minimum 3).
  - iv) Preuve que l'entreprise est financièrement solvable et responsable (énumérez des exemples de contrats en cours avec leur valeur contractuelle)
7. Les soumissionnaires qui soumettent des propositions par e-mail doivent utiliser la ligne d'objet de l'e-mail requise (pas d'espace avant/après les tirets « -« ») :  
**RFP # 2024-02- [Nom de votre entreprise]-PROPOSITION** avec les offres en pièces jointes comme suit :



#### Proposition technique

Cela comprendra tous les détails techniques des produits cités, y compris les documentation sur les normes de qualité ; mais sans prix ni détails liés aux coûts.

Titre de la pièce jointe obligatoire (pas d'espace avant/après les tirets « - ») :  
RFP#2024-02- [Nom de votre entreprise]-PROPOSITION TECHNIQUE

#### Proposition de coûts

Cela comprendra le prix et tous les détails liés aux coûts, y compris impôts. Titre de la pièce jointe obligatoire (pas d'espace avant/après les tirets « - ») :  
RFP#2024-02- [Nom de votre entreprise]- PROPOSITION DE COÛTS

**Remarque :** *Il n'y a pas d'espace avant/après les tirets  
Les prix seront proposés en francs congolais (CDF), et le cas échéant, les taxes et autres dépenses indirectes seront clairement indiquées et détaillées.*

8. Nonobstant toute entente préalable en place entre Abt et le fournisseur, en signant et en retournant cette DP et/ou en soumettant une offre, l'offrant :
  - i) Accuse réception et acceptation de toutes les modalités et conditions contenues dans la présente DP.
  - ii) Confirme que tous les renseignements contenus dans le devis de l'offrant (y compris tous les documents justificatifs applicables) sont complets (c.-à-d. aucune omission importante), exacts et à jour.
9. Les offres doivent être signées par un représentant dûment autorisé de l'enchérisseur et contenir l'adresse complète et les coordonnées de l'enchérisseur.
10. Abt Associates Inc se réserve le droit de rejeter les offres soumises sans toutes les informations demandées comme non pertinentes.
11. Les offres sont valables pendant **120 jours (environ 4 mois)** après leur soumission.
12. Une soumission soumise sans toutes les informations demandées ci-dessus peut être disqualifiée pour non-réponse.
13. Abt Associates est un employeur souscrivant au principe de l'égalité des chances et encourage vivement les femmes, les personnes de divers groupes ethniques et de toutes capacités physiques à postuler à cet appel d'offres.
14. Utilisez l'Annexe A : Feuille d'appel d'offres pour soumettre vos soumissions.

#### **Validité du devis et période de performance prévue :**

Les offres soumises doivent être valides pendant au moins 120 jours (environ 4 mois) à compter de la date de clôture de l'appel d'offres. **Mais une fois attribués, les prix seront valides et fermes pour la durée du contrat, que nous prévoyons être d'un (1) an à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, et automatiquement renouvelables selon les mêmes conditions générales jusqu'à 3 ans, à moins qu'une partie n'informe l'autre 30 jours (environ 4 semaines et demie) avant la date d'expiration de l'accord en cours.**

#### **Préparation des offres/propositions :**

On s'attend à ce que les soumissionnaires et les offrants examinent les spécifications techniques et toutes les instructions contenues dans la présente DP. Le défaut de le faire se fera aux risques de l'initiateur.



Dans la proposition de coût, les offres doivent indiquer le coût unitaire par service requis (par mois) et le prix total (par an). En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix étendu/total, le prix unitaire prévaudra.

Le cas échéant, la documentation descriptive, la norme de qualité, la documentation à l'appui, les spécifications techniques complètes par article proposé doivent être soumises avec l'offre. La documentation soumise sera utilisée pour démontrer la conformité aux spécifications techniques énoncées, mais ne sera pas considérée comme modifiant le devis et l'exigence de la DP applicable.

Tout écart par rapport aux spécifications énoncées dans la DP doit être identifié, l'explication fournie dans le document ci-joint *Liste des exceptions* (annexe C). En cas de conflit entre les spécifications techniques de l'appel d'offres et la documentation descriptive proposée par le fournisseur, les spécifications de l'appel d'offres doivent être la norme.

#### **Amendements:**

S'il devient nécessaire de modifier la présente DP, une modification sera émise et sera contraignante pour tous les soumissionnaires. Les modifications seront envoyées avec accusé de réception et numérotées consécutivement en commençant par les modifications 01, 02, etc. Les soumissionnaires doivent faire référence à ces modifications dans leur réponse et/ou communication ultérieure.

#### **Clarifications:**

Toutes les questions concernant cet appel d'offres doivent être adressées à [PMI\\_EvolveDRC@abtglobal.com](mailto:PMI_EvolveDRC@abtglobal.com). La date limite pour soumettre des questions est indiquée à la page # 1 ci-dessus. Abt communiquera les questions et ses réponses à tous les enchérisseurs et peut, à sa seule discrétion, prolonger le délai de soumission. Les communications orales concernant cette demande de propositions ne seront pas acceptées, sauf pour des éclaircissements administratifs concernant le format de soumission ou l'emplacement du bureau, etc.

#### **Exceptions:**

Afin d'assurer la clarté des soumissions et leur conformité aux spécifications et aux exigences techniques de la DP, le soumissionnaire doit fournir une liste de toutes les exceptions à l'une ou l'autre des modalités, conditions, spécifications techniques ou normes de qualité contenues dans la présente DP et doit inclure une explication ou une justification de l'exception prise (*voir l'annexe C – Liste des exceptions*).

#### **Factures et paiements :**

- a) Aucun acompte n'est attendu après l'obtention du contrat.
- b) Le paiement sera effectué dans les trente (30) jours suivants à compter de la réception de la facture complète et correcte. Les fournisseurs doivent indiquer clairement leurs comptes bancaires sur la facture imprimée.

#### **Critères d'évaluation :**

L'offre la plus avantageuse sera attribuée en tenant compte des facteurs suivants :

- Conformité aux spécifications et aux instructions de l'appel d'offres.
- Soumission de tous les documents à l'appui comme indiqué ci-dessus.
- Prix et facteurs liés aux prix.
- Performances et expérience passées.
- Accord de niveau de service avec disponibilité et fiabilité de service garanties supérieures à 99 %.



Une proposition réactive est une proposition qui provient d'un fournisseur responsable et qui<sup>1</sup> respecte toutes les conditions énoncées dans l'appel d'offres, sans modification importante. Une modification importante est toute modification qui affecte le prix, la quantité, la qualité ou tout autre changement qui limite de quelque manière que ce soit les responsabilités, les devoirs ou les obligations de l'enchérisseur ou les droits d'Abt ou de ses clients.

Abt se réserve le droit de renoncer à toute anomalie mineure dans le devis/la proposition reçue s'il est dans son intérêt de le faire, ou de rejeter le devis de toute entreprise si, de l'avis d'Abt, l'entreprise n'est pas pleinement qualifiée pour fournir les biens ou services tels que spécifiés dans les spécifications techniques.

---

<sup>1</sup> Aux fins de la présente DP, il s'agit d'un fournisseur responsable qui est juridiquement, techniquement et financièrement qualifié pour fournir les biens et/ou services de la DP.





<b>Total des coûts globaux</b>		
--------------------------------	--	--



## ANNEXE B :

### Termes et conditions standard Abt

1. **PRIX.** Tous les prix sont fermes, sauf accord contraire écrit.
2. **SUPPLÉMENTS.** Aucun frais de quelque nature que ce soit ne sera autorisé, sauf accord écrit de l'acheteur.
3. **CHANGEMENTS.** Aucune modification de la présente commande n'engage l'Acheteur si elle n'est pas opérée par un bon de commande formel délivré par l'Acheteur.
4. **GARANTIES.** Le vendeur garantit que pendant une période d'un an, la marchandise sera exempte de défauts de conception, de matériaux, de fabrication et qu'elle fonctionnera conformément aux spécifications. L'Acheteur doit informer le Vendeur de tout manquement aux garanties précédentes et le Vendeur doit, à ses frais, réparer ou remplacer rapidement ces marchandises défectueuses.
5. **ACCORD ET MODIFICATION.** Cette commande constitue l'intégralité de l'accord entre les parties, et aucune obligation non écrite dans l'accord ne les lie. Aucune modification de l'une des dispositions n'est contraignante, à moins qu'elle ne soit faite par écrit et signée par l'acheteur.
6. **SOUS-TRAITANCE.** Le Vendeur ne sous-traitera pas, ni ne déléguera l'exécution demandée en vertu de la présente Commande sans le consentement écrit préalable de l'Acheteur.
7. **FORCE MAJEURE.** Tout retard ou manquement de l'une ou l'autre des parties à l'exécution de ses obligations en vertu des présentes sera excusé s'il est causé par un événement ou un événement échappant au contrôle raisonnable de la partie et sans sa faute  
– à condition qu'un préavis écrit d'un tel retard soit donné par la partie concernée à l'autre partie dans un délai de trente (30) jours.  
Pendant la période d'un tel retard par le Vendeur, l'Acheteur peut acheter des marchandises auprès d'autres sources et réduire son calendrier au Vendeur par quantités sans responsabilité envers l'Acheteur, ou demander au Vendeur de fournir les marchandises d'autres sources dans les quantités demandées par l'Acheteur au prix indiqué dans la présente commande.
8. **LIVRAISON.** Sauf disposition contraire ci-après, la livraison sera effectuée conformément à l'heure indiquée sur le présent bon de commande et l'acheteur se réserve le droit d'annuler la commande si la livraison n'est pas effectuée comme spécifié.



Lorsque le Vendeur a des raisons de croire que les livraisons ne seront pas effectuées comme demandé dans le Bon de commande de l'Acheteur, le Vendeur doit fournir un avis écrit indiquant la cause et la période du retard prévu.

9. **RÉSILIATION POUR DES RAISONS DE COMMODITÉ.** L'Acheteur peut résilier le présent contrat par notification écrite, en tout ou en partie, lorsqu'il est dans l'intérêt de l'Acheteur de le faire. Si le présent contrat est ainsi résilié, le Vendeur et l'Acheteur peuvent convenir du montant à payer au vendeur en raison de cette résiliation.
10. **FAIRE DÉFAUT.** L'Acheteur peut, par notification écrite, résilier tout ou partie du présent contrat :
  - Si le Vendeur n'effectue pas la livraison des biens ou n'exécute pas les services dans le délai imparti, ou
  - Si le Vendeur ne s'acquitte pas de toute autre exigence du présent contrat et ne remédie pas à ce manquement dans les trente (30) jours suivant la réception d'un avis de l'Acheteur spécifiant ce manquement.
11. **RESPONSABILITÉ EN CAS DE BLESSURE.** Le Vendeur indemniserà l'Acheteur de toute responsabilité pour tous les dommages corporels et matériels causés par les Biens ou Services fournis par le Vendeur.
12. **NON-RENONCIATION.** Le fait que l'Acheteur n'applique pas l'une des dispositions ne renonce pas à ces dispositions ni au droit de l'Acheteur d'appliquer chaque disposition.
13. **DROIT APPLICABLE ET FOR.** Le présent décret doit être interprété conformément aux lois du Malawi et être régi par celles-ci.
14. **RESPECT DES LOIS.** Le vendeur s'engage à se conformer aux dispositions de toutes les lois ou ordonnances fédérales et locales présentes et futures et à toutes les autres règles et réglementations applicables à cette commande et à son exécution.
15. **FACTURATION.** Après chaque expédition ou service fourni dans le cadre de la présente commande, le Vendeur enverra une facture séparée. Le paiement de la facture ne constitue pas une acceptation des Biens ou des Services et doit faire l'objet d'un ajustement approprié en cas de non-respect par le Vendeur des exigences de cette commande. Toutes les factures doivent faire référence à un ou plusieurs numéros de bon de commande d'Abt Associates Inc. afin d'éviter tout retard de paiement.
16. **PAIEMENT.** Abt Associates Inc. doit effectuer le paiement au fournisseur dans les 30 jours suivant la réception, en bon état, de tous les biens et services spécifiés dans le bon de commande et une facture complète du fournisseur.



17. **REMEDES.** S'il s'avère que l'une des marchandises est défectueuse dans un délai raisonnable après la livraison à l'acheteur, l'acheteur aura le droit de rejeter et de retourner ces marchandises aux frais du vendeur et de déduire le coût de la facture du vendeur.

**ANNEXE C : Liste des exceptions**

**RFP2024-02\_Internet Services : - [nom de votre entreprise]**

Poste #	Explication(s) de l'exception
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	



## **ANNEXE D**

**Contrat principal Débits obligatoires (**  
*Voir pièce jointe séparée*



## ANNEXE E : Liste de contrôle de la présentation

Suiv #	Action/Description	Cochez une case	
		Oui	Non
1	Avez-vous utilisé le bon format de ligne d'objet ? (pas d'espace avant/après les tirets) : <b>RFP 2024-02_ Internet Services [nom de votre entreprise]</b>		
2	Avez-vous inclus une proposition de coûts détaillée ?		
3	Avez-vous inclus les documents d'enregistrement de l'entreprise ?		
4	Avez-vous inclus des références de clients précédents/actuels ?		
5	Avez-vous inclus la preuve que l'entreprise est financièrement solvable (énumérez des exemples de contrats en cours avec leur valeur contractuelle) ?		
6	Avez-vous enchéri selon les spécifications de l'article ?		
7	Avez-vous rempli et joint une liste d'exceptions ? (Voir l'annexe B)		
8	Avez-vous soumis tous les documents à l'appui comme indiqué		
9	Avez-vous rempli et joint la liste de contrôle pour la soumission ? (c.-à-d. le présent document – voir l'annexe C)		

Nom:.....

Titre:.....

Signature.....

Date:.....



**ANNEXE F : Représentants internationaux et certificats**  
(Voir pièce jointe séparée)

## Projet IPv6 d'Abt Associates

À qui de droit

Cet e-mail a pour but de vous informer que Abt Associates est en phase de planification de la migration de ses réseaux IP vers IPv6. En tant que fournisseur de services Internet de services basés sur IP, vous avez été contacté car vous fournissez actuellement un espace d'adressage IPv4 existant pour la connectivité de réseau étendu fournissant Internet et/ou des circuits privés reliant les sociétés Abt Associates et ses filiales.

La seule intention d'Abt Associates est de recueillir des informations auprès de votre organisation sur la capacité actuelle de fournir l'appairage IPv6 et le routage de tous les circuits Internet et privés existants fournis par votre organisation à Abt Associates pour IPv6, à l'aide d'un bloc d'adresses global attribué IPv6 par Abt Associate.

Pouvez-vous fournir des réponses aux questions suivantes :

1. Nous cherchons à confirmer si vous (**nom du FAI**), en tant que fournisseur de télécommunications/circuits, pouvez confirmer que IPv6 est routable à l'échelle mondiale sur ces circuits Abt Associates existants, comme indiqué ci-dessous ?
2. Fournissez les protocoles de routage IGP et EGP suivants pour lesquels chaque circuit existant peut être activé et pris en charge à l'aide d'IPv6.
  - a. OSPFv3
  2. RIPnG
  3. EIGRP pour la v6
  4. ISIS L1 / L2 pour IPv6
  5. Statique
  6. MP-BGP

### Liste des circuits d'Abt Associates

Réf. **S3-20180601-325285**

3. Si l'un des circuits existants ci-dessus n'est pas capable de provisionner le protocole IPv6, veuillez fournir des détails sur les alternatives possibles, y compris le temps de résolution, le prix et les détails techniques. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, une mise à niveau des services existants ou la fourniture d'un nouveau circuit.



4. Veuillez confirmer votre adhésion à ces demandes de commentaires (RFC) particulières de l'IETF (Internet Engineering Task Force) concernant les exigences fonctionnelles du déploiement d'IPv6 et les services fournis des services offerts.

**RFC de l'IETF**

1. RFC 4291 2. RFC 5952 3. RFC 6052 4. RFC 7136 5. RFC 7346 6. RFC 7217 (en anglais)
7. RFC 8064 8. RFC 8200 9. RFC 8981 (en anglais)

Veuillez fournir des commentaires supplémentaires concernant votre offre de services et vos capacités à fournir une connectivité IPv6.

En tant que partenaire précieux d'Abt Associates, nous apprécions votre attention rapide à cette demande et attendons avec impatience vos commentaires officiels dès que possible. Si vous avez des questions, veuillez les adresser à l'adresse e-mail suivante ([IPv6\\_Project@abtassociates.com](mailto:IPv6_Project@abtassociates.com))

Merci  
Abt Associés